hospitalier et médico-social
groupe public des collines vendéennes

Réf : MHP 2021-03

Conseil de la Vie Sociale
Du 1er octobre 2021

Présent(s) :

- **Pour l'établissement :** Laure GAUTHIER, responsable des Affaires générales, de la Communication et de la relation avec les usagers, Estelle GIRAUD, faisant fonction Cadre Socio-Educatif FV résidence Comtesse d'Asnières, Marie-Hélène PALLARD, Assistante Médico-Administrative (secrétaire de séance).

- **Représentants des familles** Martine HEURTIER, Danièle NOIRAUD, Bernard COUTANT

- **Représentants des résidents** Graziella BEDACHE, Christophe CHEVALLEREAU, Jean-Yves MANDIN, Olivier TRIAUX, Olivier TOURAINE

- **Représentant du personnel** Emilie VERDON

- **Invitée sur séance** Ambre MORIN, référente « animation », résidence Catherine de Thouars.

---

1) Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé.

2) Suivi des décisions prises lors de la dernière séance

Permanence des soins - appel au 15 : Madame GAUTHIER précise qu'une réunion se tiendra le 9 décembre 2021 avec le Docteur WEYD, médecin responsable du SAMU 85 pour faire une évaluation de l'utilisation du service. Un retour sera fait lors du prochain CVS.

Un contrat de séjour spécifique à l'accueil temporaire sur le SAVS a été mis en place. Emilie VERDON fait remarquer que le bureau des entrées joint systématiquement des documents tels que les directives anticipées. Est-ce bien adapté ? De plus, il serait nécessaire d'ajuster l'état

des lieux. Monsieur FONTENEAU, cadre du service, va être sollicité afin de revoir le document, le mettre à jour et le transmettre au service qualité.

3) Passe sanitaire et vaccination

Passe sanitaire

Un plan de reprise des activités a été validé début juillet. L'accès est autorisé dans les logements, en respectant les gestes barrières et le port du masque. L'accueil de jour continue à fonctionner en demi-jauge, en raison du brassage de la population.

Le passe sanitaire a été progressivement mis en place à compter du 9 août avec une période de transitoire, dédiée à la pédagogie à destination du public, afin de préparer la mise en place du dispositif opérationnel.
A ce jour, sur l'hôpital, des agents de filtrage sont présents du 12h00 à 20h00. Une entrée unique a été mise en place pour les visiteurs au niveau des consultations. Quelques agressivités sont à noter.
Sur les résidences, une entrée unique balisée a été mise en place. Les personnes extérieures doivent sonner et présenter leur passe sanitaire.

- Madame GAUTHIER précise qu'il n'est pas utile de contrôler systématiquement les familles qui viennent régulièrement si le passe sanitaire correspond au schéma vaccinal complet.

Sur le SAVS, Emilie VERDON signale que l'accès se fait toujours par les logements individuels et que la circulation dans les lieux communs est toujours interdite.

- Madame GAUTHIER indique que cette question peut être soulevée en cellule de crise par le cadre du SAVS.

Depuis le 15 septembre, les professionnels ont une obligation vaccinale. 7 personnes ont été suspendues, surtout sur les fonctions support. Certains agents ont également souhaité mettre fin à leur contrat de travail ou prendre une disponibilité.

- Estelle GIRAUD note que ces fins d'engagement et les arrêts de travail s'ajoutent aux difficultés de recrutement déjà existantes.

Vaccination

Les études indiquent une baisse d'efficacité au cours du temps de tous les vaccins contre la Covid-19. Une campagne de rappels de vaccination a été lancée à partir du mois de septembre pour certaines populations prioritaires particulièrement vulnérables : les personnes de plus de 65 ans, les personnes sévèrement immunodéprimées, les personnes à très haut risque de forme grave et personnes présentant des pathologies facteurs de risque de forme grave. Ainsi, tous les résidents sont concernés.

Un délai d'au moins 6 mois entre la primo-vaccination complète et l'administration de la dose de rappel est à respecter.
A ce jour, les patients ayant contracté la Covid-19 postérieurement à leur premier schéma vaccinal complet ne doivent pas se voir proposer de dose de rappel. Aucun résident n'est concerné.
La campagne de vaccination antigrippale va être lancée. L'administration concomitante des deux vaccinations est recommandée pour les personnes éligibles.
Il est précisé que le consentement du résident à la vaccination est systématiquement recueilli et que le tuteur peut être sollicité dans ce sens, si le résident est dans l'incapacité absolue d'exprimer son choix.

- Pour tout questionnement, il est nécessaire de se rapprocher de l'équipe infirmière ou du Docteur BOULESTREAU.

Malgré la vaccination, les gestes barrière doivent toujours être appliqués, même si c'est compliqué.

4) Association AARFFICS

Lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé de la mise en sommeil de l'association pour une durée de 5 ans.
Les membres de l'association ont soumis une proposition de convention à la Direction. Quelques questionnements subsistent. Elle sera signée mais sous conditions, après validation par le service juridique de la Direction commune. Madame GAUTHIER indique qu'elle reprendre contact auprès des membres de l'association.
Des animations seront organisées par les structures qui contacteront les bénévoles. Madame Noiraud reste la personne ressource et diffusera aux autres bénévoles les animations à venir et les besoins assortis en bénévolat.
Des manifestations sont d'ores et déjà programmées pour les fêtes de fin d'année. Sur la Résidence Comtesse d'Asnières, elles se feront en semaine, l'après-midi. Sur la Résidence Catherine de Thouars, le samedi est privilégié avec réservation d'une salle. Laure GAUTHIER précise qu'il faut se projeter car on retourne au droit commun doucement et que s'il faut annuler, on annulera.
Les résidents ayant apprécié l'année dernière, l'idée des bons cadeaux à hauteur de 20 € est à conserver. Les membres de l'AARFFICS soulignent que 1900€ sont à partager entre les résidences.

5) Projet des résidences

L'arrêté municipal autorisant la poursuite d'activité de la Résidence du Pré Bailly a été reporté au 31 décembre 2021, sous réserve de libérer la partie Château des 7 résidents y logeant actuellement.
Des solutions d'hébergement sont en cours de réflexion, les projets de vie sont revus avec les résidents : places en internes, places en EHPAD etc…

Le projet de création de 40 places d'hébergement sur le site de Saint Pierre du Chemin est en cours de négociation auprès des instances décisionnaires. Ce dossier reste la priorité de la Direction.

11) *Parole des résidents et des familles*

SAVS

- Les locataires sont contents d'avoir pu reprendre les sorties et ont apprécié d'aller au restaurant. Ils sont également demandeurs pour refaire des activités avec les autres structures.
    - Emilie VERDON indique qu'en fin d'année, les 8 locataires iront voir les « années 80 » à Bocapôle à Bressuire.
- Une nouvelle salle de sport s'est implantée à la Tardière. 2 locataires y sont inscrits et ont bénéficié d'un abonnement à -50%. Une troisième personne devrait y adhérer prochainement.

Accueil de Jour

- Les personnes accueillies veulent un ordinateur supplémentaire.
- Elles notent qu'il faudrait changer les pique-niques et que les quantités dans les plats ne sont pas suffisantes.

Résidence du Pré Bailly

- Les résidents font remonter que les professionnels prennent des pauses cigarette/café très souvent et qu'ils ne sont pas disponibles pour les résidents.
    - Il va être remonté à Eddy DIAZ de vérifier cette information et d'inviter les professionnels à ne pas faire leur pause tous en même temps. Cependant, ces derniers ont le droit à des pauses réglementaires.
- Les résidents signalent que les repas sont mieux qu'avant.

Résidence Catherine de Thouars

- Concernant les repas, les résidents n'observent pas d'évolution dans la diversité, la présentation. Ils n'ont pas entendu parler des repas de Noël.
    - L'équipe d'hôtellerie va être sollicitée de nouveau pour améliorer la présentation des plats.
    - Ambre MORIN informe que l'équipe d'hôtellerie a indiqué que les résidents vont pouvoir prochainement choisir les repas de fêtes.
    - La cuisine centrale a transmis qu'il était trop difficile de prendre en compte tous les non goûts. Il est préférable de décommander à l'avance et d'organiser un repas amélioré.
- Concernant les équipements, ils expliquent qu'il n'y a pas eu de travaux depuis le dernier CVS. Les résidents aimeraient que l'entrée, surtout à l'extérieur, soit plus agréable avec de la couleur.
- Le fonctionnement sur trois unités est effectif depuis début mai. Les résidents s'y retrouvent mais voudraient un salon et une télévision par unité et souhaitent faire des repas d'unité pour créer une dynamique.
- Concernant les sorties, ils voudraient aller en discothèque, au bowling ou faire du karting… La reprise des clubs sportifs est très positive.
- Les résidents se posent des questions sur les cadeaux et la fête de Noël. Ils avaient bien apprécié le système de bons d'achat l'année dernière.
- En raison des mouvements, la résidence n'a plus de représentant élu au CVS. Trois personnes font part de leur souhait de se présenter.
    - Madame GAUTHIER demande qu'une élection interne soit organisée pour choisir un titulaire et un suppléant. Ces deux personnes seront invitées aux prochains CVS. Elle va envoyer une présentation succincte du CVS qui permettra à l'équipe d'expliquer le CVS aux personnes accueillies.

Résidence Comtesse d'Asnières – Foyer de Vie

- La notion de pécule est de nouveau mise en avant.
    - Estelle GIRAUD précise que ça été déjà évoqué en CVS à plusieurs reprises et en réunion résidents et qu'il n'est plus nécessaire de revenir sur le sujet.
- Les résidents demandent l'acquisition d'un billard.
    - Madame GIRAUD indique qu'elle n'y voit pas d'inconvénient mais que cet achat est à prévoir sur le budget délégué et peut être en commun avec les autres services.
- Il serait nécessaire d'investir dans un nouveau tracteur tondeuse pour la ferme et d'un tracteur remorque.
- Un véhicule est également souvent en réparation et cela impact les organisations (sorties, navettes etc…)

- Les résidents expriment un « ras le bol » des salades composées en pique-nique et souhaiteraient plus de yaourts aux fruits à 0% plutôt que de yaourts sans sucre.

Résidence Comtesse d'Asnières – Foyer d'Accueil Médicalisé

- Les résidents de l'unité Dune expriment le souhait de pouvoir retourner au restaurant, surtout à Noël et chez JB pour la Saint Valentin.
- Ils indiquent qu'il est nécessaire de fermer la partie cuisine. En effet, les barillets des éléments sont usés et cassés.
- Sur Corail, ils voudraient sortir plus souvent et retourner aussi chez JB.
- Sur l'unité Bambou, les problématiques de nourriture reviennent : « on ne veut plus d'épinards, il y a trop de compotes, il ne faut pas mélanger le poisson aux légumes, les plats reviennent trop souvent, les pâtes sont toujours cuisinées de la même manière. On veut des pâtes à la crème, des pâtes Carbonara, des raviolis, des frites et des croques monsieur ».
    - Concernant toutes les questions autour de la restauration, Estelle GIRAUD indique qu'une rencontre a eu lieu avec le service d'hôtellerie et la cuisine centrale. Des axes d'amélioration vont progressivement être mis en place…
    - Elle précise que des repas améliorés peuvent être organisés sur les unités.

Représentants des familles

- Certaines familles ont fait remonter leur mécontentement quant à la fermeture de l'accueil de jour au mois d'août et au fonctionnement en demi-jauge.
    - Madame GAUTHIER explique que sur la période estivale, il n'y a pas eu le choix au regard des problèmes d'effectifs sur certains services d'hébergement et que la Direction comprend le mécontentement exprimé. Elle prévient que les équipes de l'Accueil de Jour et de l'Equipe Mobile de Médicalisation sont actuellement sollicitées et redéployées sur le FAM mais que l'Accueil de Jour reste ouvert.
    - Elle précise que le fonctionnement en demi-jauge est lié au contexte sanitaire et que les directives ne vont à ce jour, pas encore dans le sens d'une ouverture à effectif maximum.

La séance est levée à 16 H 00

Prochaines réunions : vendredi 4 mars 2022, vendredi 1er juillet 2022 et jeudi 10 novembre 2022